

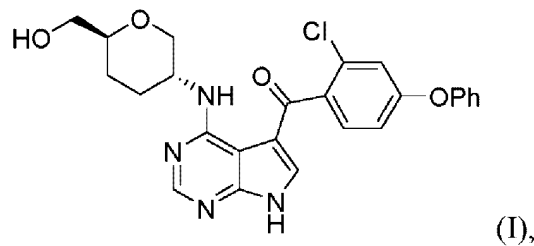
(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 56553 B1**
- (51) Cl. internationale : **A61K 31/519; A61P 29/00; C07D 487/04; A61P 35/00; C07D 405/12; A61P 31/12**
- (43) Date de publication : **28.04.2023**
-
- (21) N° Dépôt : **56553**
- (22) Date de Dépôt : **23.12.2015**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/US2015/000285 23.12.2015**
- (71) Demandeur(s) : **ArQule, Inc., One Wall Street Burlington, MA 01803 (US)**
- (72) Inventeur(s) : **INAGAKI, Hiroaki ; NAKAYAMA, Kiyoshi ; LAPIERRE, Jean-Marc ; EATHIRAJ, Sudharshan ; NAMDEV, Nivedita ; SCHWARTZ, Brian ; OTA, Yusuke ; MOMOSE, Takayuki ; TSUNEMI, Tomoyuki**
- (74) Mandataire : **BOUTAHAR OMAR**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP21165852.1**
-
- (54) Titre : **TÉTRAHYDROPYRANYL-AMINO-PYRROLOPYRIMIDINONE POUR UNE UTILISATION DANS UN PROCÉDÉ DE TRAITEMENT D'UN TROUBLE MÉDIÉ PAR BTK**
- (57) Abrégé : La demande concerne un composé de formule (I) : ou un sel, tautomère, promédicament, solvate ou polymorphe pharmaceutiquement acceptable de celui-ci, destiné à être utilisé dans un procédé de traitement d'un trouble BTK ou de modulation de BTK, dans lequel la BTK est une BTK mutante (ex., mutant BTK C481S)

RevendicationsTÉTRAHYDROPYRANYL-AMINO-PYRROLOPYRIMIDINONE POUR UNE
UTILISATION DANS UN PROCÉDÉ DE TRAITEMENT D'UN TROUBLE MÉDIÉ
PAR BTK

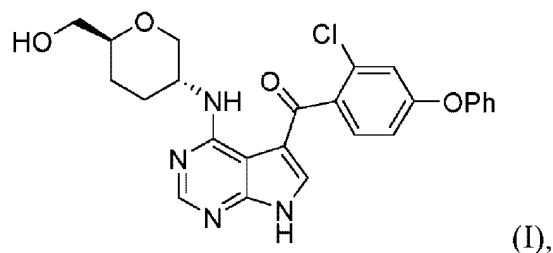
5

1. Composé de Formule (I) :



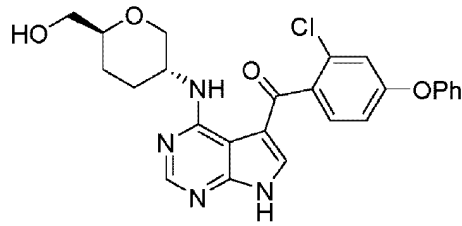
10 ou un sel pharmaceutiquement acceptable, un tautomère, un solvate ou un polymorphe de celui-ci, pour utilisation dans un procédé de traitement d'un trouble induit par BTK ou de modulation de BTK, dans lequel la BTK est une BTK mutante, de préférence la BTK mutante C481S.

15 2. Composé pour utilisation selon la revendication 1, où le composé est de Formule (I) :



ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

3. Composé pour utilisation selon la revendication 1, où le composé est de Formule (I) :



(I),

4. Composé pour utilisation selon la revendication 1, où le composé est présent sous forme d'une composition pharmaceutique comprenant le composé ou un sel pharmaceutiquement acceptable, un tautomère, un solvate ou un polymorphe
5 de celui-ci et un diluant, un excipient ou un véhicule pharmaceutiquement acceptables.

5. Composé pour utilisation selon la revendication 1, où le trouble induit par BTK est choisi parmi des troubles immuns, un cancer, des maladies cardiovasculaires, des infections virales, une inflammation, des troubles du
10 métabolisme/de la fonction endocrinienne et des troubles neurologiques.

6. Composé pour utilisation selon la revendication 5, où le cancer est choisi parmi : cancer du sein, de l'ovaire, du col de l'utérus, de la prostate, des testicules, du tractus génito-urinaire, de l'œsophage, du larynx, de l'estomac, de la peau, du poumon, des os, du côlon, du pancréas, de la thyroïde, du canal biliaire,
15 des cellules chevelues, de la cavité buccale, naso-pharyngien, du pharynx, de la lèvre, de la langue, de la bouche, de l'intestin grêle, du côlon-rectum, du gros intestin, du rectum, du cerveau et du système nerveux central, des bronches, du foie, du canal biliaire intra-hépatique, du rein et du bassinet rénal, de la vessie, du corps utérin, du col de l'utérus, ou de la cavité buccale, glioblastome, neuroblastome,
20 kérato-acanthome, carcinome épidermoïde, carcinome à grandes cellules, carcinome pulmonaire non à petites cellules (NSCLC), carcinome à petites cellules,

adénocarcinome pulmonaire, adénome, adénocarcinome, carcinome folliculaire, carcinome non différencié, carcinome papillaire, séminome, mélanome, sarcome, carcinome de la vessie, carcinome du foie, carcinome du rein, troubles myéloïdes, lymphome, leucémie de Hodgkin, cancer hépatocellulaire, gliome/glioblastome, cancer de l'endomètre, myélome multiple, leucémie myélogène aiguë, leucémie myélogène chronique, leucémie lymphocytaire, leucémie lymphoïde chronique (CLL), leucémie myéloïde, lymphome non hodgkinien et adénome vilieux du côlon.

7. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est une leucémie lymphoïde chronique (CLL).

8. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est un lymphome.

9. Composé pour utilisation selon la revendication 8, où le lymphome est un lymphome non hodgkinien.

10. Composé pour utilisation selon la revendication 8, où le lymphome est un lymphome des cellules B.

11. Composé pour utilisation selon la revendication 8, où le lymphome est un lymphome à grandes cellules anaplasique, un lymphome du système nerveux central primitif ou une macroglobulinémie de Waldenström.

12. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est des troubles myéloïdes ou une leucémie myéloïde.

13. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est une leucémie myélogène aiguë.

14. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est un myélome multiple.

15. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est une leucémie lymphocytaire.

5 16. Composé pour utilisation selon la revendication 6, où le cancer est un sarcome ou une tumeur cérébrale.

17. Composé pour utilisation selon la revendication 5, où le trouble induit par BTK est une polyarthrite rhumatoïde, une inflammation systémique et locale, une arthrite, une inflammation liée à une immunosuppression, un rejet d'une greffe
10 d'organe, des allergies, une colite ulcéreuse, une maladie de Crohn, une dermatite, un asthme, un lupus érythémateux systémique, un syndrome de Sjögren, une sclérose en plaques, une sclérodermie/sclérose systémique, un purpura thrombocytopénique idiopathique (ITP), une vascularite des anticorps cytoplasmiques anti-neutrophiles (ANCA), une maladie pulmonaire obstructive
15 chronique (COPD) ou un psoriasis.